

**APICULTURE** LE DIOXYDE DE SOUFRE AUTORISÉ

## Une arme pour défendre les abeilles

**Les apiculteurs vont pouvoir utiliser une substance, jusqu'ici interdite, pour se défendre des frelons asiatiques.**

Les apiculteurs vont désormais pouvoir utiliser le dioxyde de soufre, jusqu'ici interdit, pour se défendre des frelons asiatiques, grands prédateurs d'abeilles, selon un arrêté paru hier au Journal officiel. Très attendu par les apiculteurs, cet arrêté est valable pour une durée de 120 jours à partir d'aujourd'hui.

« C'est très bien, on redonne à ceux qui luttent contre le frelon asiatique, pas seulement les apiculteurs, la pos-

sibilité de détruire les nids, et notamment à grande hauteur, avec un impact extrêmement faible sur l'environnement », s'est félicité Richard Legrand, spécialiste du frelon à l'Union nationale de l'Apiculture française.

### Présent dans plus de 60 départements

Introduit dans le Sud-Ouest en 2004 dans des poteries venues de Chine, le frelon asiatique est désormais présent dans une soixantaine de départements.

Depuis des années, l'une des techniques utilisées pour détruire les nids situés en hauteur consiste à placer une petite bonbonne de dioxyde de soufre au bout



■ Le frelon asiatique a été introduit en France en 2004. Photo Philippe Trias

d'une perche et à injecter le gaz dans le nid des frelons. Cette technique a été toutefois présentée comme interdite en mai dans une circulaire envoyée aux apiculteurs, lesquels demandaient depuis au gouvernement de la rendre légale. ■